

SOLUMAT

Peinture de ravalement de Façade D3 ou I1

Extérieur

DEFINITION

- SOLUMAT est une peinture de façade mate à base de copolymères acryliques en phase aqueuse.

DESTINATION ET PROPRIETES

- SOLUMAT est un revêtement souple résistant au faïençage et à la microfissuration, applicable sur fonds bruts et anciennes peintures (films minces, RSE, RPE, revêtements d'imperméabilité).
- SOLUMAT est mat et très garnissant.
- SOLUMAT est perméable à la vapeur d'eau et offre une excellente résistance aux intempéries.
- SOLUMAT contient un agent de protection retardant l'encrassement du film de peinture par les micro-organismes.
- SOLUMAT est disponible en blanc et 832 teintes du nuancier Tons & Couleurs 2 et Collection Façade.

MISE EN OEUVRE

- Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé 12 à 16 mm selon structure du support, de 18 à 20 mm sur supports très structurés.
- Application : Empâter régulièrement, croiser et lisser toujours dans le même sens.
- Rendement : 250 à 300 g/m² en couche diluée, soit un rendement de 4,5 à 5,5 m² / L.
400 à 500 g/m² non dilué, soit un rendement de 2,7 à 3,5 m² / L.
- Recouvrable : 24 heures à 23°C et 50% d'humidité relative.
- Nettoyage du matériel : A l'eau, immédiatement après utilisation.

PRECAUTIONS A OBSERVER

- Dans les régions dont les sols sont pauvres en calcaire (départements 22, 29, 35, 44, 56 et 85 notamment), les revêtements souples finition lisse peuvent subir l'agression des escargots. Il convient tout particulièrement de respecter les prescriptions du DTU 42.1 concernant la présence d'un soubassement en film mince. De même, il incombe au maître d'œuvre, en sa qualité de garant des choix techniques inhérents à la réalisation de l'ouvrage, et au maître d'ouvrage à qui incombe l'entretien du revêtement, d'éviter le contact de toute végétation avec celui-ci. Dans les régions dont les sols sont pauvres en calcaire, l'application en finition d'une couche supplémentaire de PEINTURE DE RAVALEMENT AE POLYFILLA PRO (produit spécialement étudié pour résister aux détériorations dues aux escargots) est impérative pour éviter toute détérioration des revêtements souples finition.
- Ne pas traiter :
 - Les surfaces exposées au soleil pendant les périodes chaudes.
 - Par temps pluvieux ou par vent fort.
 - Les surfaces en cours de dégel ou en cas de risques de gelées pendant le séchage.
- Ne pas utiliser 2 lots de numérotation différente sur une même face en travaux de finition.
- Température d'emploi : supérieure à 5°C et inférieure à 35°C.
- Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 80 % HR.
- Les surfaces recouvertes de micro-organismes seront préalablement traitées à l'aide du POLYFILLA PRO S700 SOLUTION, solution de traitement et de désinfection des fonds afin d'éliminer toutes traces de microorganismes, puis rincées soigneusement après 24h00.

CONDITIONNEMENT

- Existe en Blanc et base P et M.
- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- Classification : AFNOR NF T 36005 Famille I - Classe 7b2.
- Présentation : Peinture semi-épaisse.
- Densité : 1,40 + 0,05.
- Liant : Résines copolymères acryliques en dispersion aqueuse.
- Pigments : Dioxyde de titane.
- Extrait sec en poids : 69% + 2%.
- Extrait sec en volume : 56 + 3%.
- Degré de brillant : mat (<3% à 85° Norme NF EN ISO 2813).
- Séchage à 23°C et 50% HR : Sec : 3 à 5 h - Recouvrable : 24 h.
- COV : Valeur limite pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient au maximum 33 g/l.

DESCRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1 (NF P 74-201-) pour la mise en œuvre du système décoratif D3(E4V2W2A1) et au DTU 42-1 (NF P84-404) pour la mise en œuvre du système d'imperméabilité I1(E4V2W2A2)

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Bétons Enduits à base de liants hydrauliques	Brut	1 couche FIX+IMPER OPACIFIANT ou HYDROFIX dilué à 20% d'eau 250 à 300 g/m ²	Système D3/E4V2W2A1 1 couche SOLUMAT à 400 g/m ² Système I1/E4V2W2A2 1 couche SOLUMAT à 500g/m ²
	Recouvert d'anciennes peintures farinantes bien adhérentes	1 couche HYDROFIX dilué à 20% d'eau ou HYDROFIX GRANITE à 250 à 300 g/m ²	
	Recouvert d'anciennes peintures non farinantes, bien adhérentes (IMPER, RPE, ...)	1 couche SOLUMAT dilué à 5% d'eau 250 à 300 g/m ²	

Cas des supports peints pour une finition d'imperméabilité I1 selon le DTU 42 -1 (norme (NF P 84-404) :µ

Epaisseur du revêtement en place	Classe du nouveau revêtement d'Imperméabilité			
	I1	I2	I3	I4
Inférieur à 300µm	Etude préalable	Non réalisable en SOLUMAT		
Supérieur à 300µm	Etude préalable			

L'étude préalable a pour objet de définir les cas où le décapage n'est pas obligatoire.

L'étude préalable comporte la mesure de l'épaisseur et une série d'essais.

En l'absence d'étude préalable le décapage est obligatoire.

Sécurité

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage.

Renseignements et FDS disponibles sur Internet: www.quickfds.com fournisseur Akzo Nobel.

Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.